



COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025

Nombre de membres en exercice 21
Nombre de membres présents 14
Nombre de membres votants 17

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 03 avril à 20 heures quinze minutes, se sont réunis en salle du Conseil, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Illiers-Combray sous la présidence de Monsieur Bernard PUYENCHET, Maire d'Illiers-Combray, dument convoqués le jeudi vingt-sept mars 2025.

Date de convocation du conseil municipal : 27 mars 2025

Présents :

Formant la majorité des membres en exercice

Bernard PUYENCHET, Marie-Claude FRANÇOIS, Michel QUENTIN, Emilie BOUNOUANE, Eric BRULÉ, Paul ARVISET, Delphine CASTAGNET, Bruno BLANCHARD, Sylvain DESDOIGTS, Nicolas LAUBERTON, Jean-Luc BERNARD, Philippe PREHU, Alexandra MERCIER, Hervé RIGOT

Procurations, Agnès PENFORNIS à Nicolas LAUBERTON, Viviane PICQUERET à Jean-Luc BERNARD, Sandrine DUGAT à Bruno BLANCHARD

Absent(s) excusé(s) Rebecca BRUNET, Cindy MATHIS, Isabelle ROBERT, Anicet KOLOLO

Absent(s) non excusé(s)

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Claude FRANÇOIS

Début de séance 20h25
Fin de séance 22h15

COMPTE-RENDU

~~~~~

Mme Marie-Claude FRANÇOIS est désignée comme secrétaire.

Mme Alexandra VANDEVELDE est autorisée par le Conseil Municipal à l'unanimité à assister à la séance

Le compte-rendu du conseil municipal du 06 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la commission Finances - Association, qui s'est déroulée le 25 mars 2025, des propositions ont été faites selon des critères et objectifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 16 voix pour et une abstention,

- **ACCORDE** pour l'année 2025 les subventions de fonctionnement aux associations d'un montant global de 69 250.00 euros réparti comme suit :

- **INDIQUE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

| NOM                                                     | Subvention<br>accordée<br>2025 | NOM                                                                             | Subvention<br>accordée<br>2025 |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Amicale des Sapeurs-Pompiers                            | 500                            | Le Dojo du Combray                                                              | 2 500                          |
| APE Les Petits Marcel du Pays de Combray                | 300                            | Les Amis des Jumelages                                                          | 2 000                          |
| Association Artistique et Culturelle du Pays de Combray | 1 000                          | Les Archers du Combray                                                          | 300                            |
| Babyfoot Club d'Illiers-Combray                         | 500                            | Les Aubépines                                                                   | 700                            |
| Billard Club Illiers                                    | 0                              | Les Brochetons d'Illiers                                                        | 500                            |
| Combray Rugby Club                                      | 1 500                          | Moto sécurité du Combray                                                        | 150                            |
| Comité des Fêtes                                        | 3 000                          | Pétanque                                                                        | 1 000                          |
| Diagonal Danse                                          | 1 500                          | Pongistes de Combray                                                            | 300                            |
| Ecole maternelle les Amis des Petits les Nymphéas       | 500                            | Rideaux Rouges                                                                  | 300                            |
| Ecole mixte de la Vonne (groupe scolaire)               | 500                            | Team Bolid 28                                                                   | 500                            |
| EPI'SOL                                                 | 1 000                          | UPI BADMINGTON                                                                  | 800                            |
| F.N.A.C.A. d'Illiers                                    | 0                              | UPI FOOT                                                                        | 3 000                          |
| Familles Rurales                                        | 2 000                          | UPI HAND                                                                        | 4 000                          |
| Fan de Sport                                            | 1 000                          | UPI TENNIS                                                                      | 1000                           |
| GIM'FIT ILLIERS                                         | 3 000                          | Les P'illiers                                                                   | 0                              |
| Harmonie Municipale d'Illiers-Combray                   | 2 500                          | Association des rencontres Internationales Proustienne d'Illiers-Combray ARIPIC | 1 000                          |
| ICAAR 28 Club Aéro-Loisir Modélisme                     | 1 000                          | ETATS D'AMES                                                                    | 200                            |
| Illiers Cyclo Sport                                     | 200                            | Marcel Festoch'                                                                 | 15 000                         |
| Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Illiers                       | 500                            | La Lanterne de Combray                                                          | 15 000                         |
| La Boule islérienne                                     | 500                            | <b>TOTAL</b>                                                                    | <b>69 250</b>                  |

## **2. COMITE DES FETES : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre de leur participation aux manifestations du 14 juillet 2025, le comité des fêtes fait une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 2 700.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et une abstention

- **ACCEPTE** de verser au comité des fêtes d'Illiers Combray, la somme de 2 700.00 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

## **3. TEAM BOLIDE : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'association TEAM BOLIDE afin de les aider à acquérir un appareil de comptage pour un montant de 1 450.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions,

- **ACCEPTE** de verser à TEAM BOLIDE, la somme de 1 450.00 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

## **4. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES - EXERCICE 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu des efforts et de la bonne tenue des comptes en 2024, il est proposé de maintenir le taux des taxes locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et une abstention,

- **DECIDE** de fixer les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2025 comme suit :
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

|                                          |       |
|------------------------------------------|-------|
| Taxe sur le foncier bâti                 | 43,30 |
| Taxe sur le foncier non bâti             | 33,54 |
| Taxe d'habitation (résidence secondaire) | 11,38 |

## **5. BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2024**

Sous la présidence de Madame Marie-Claude FRANÇOIS, le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune qui s'établit ainsi (en euros) :

|                                                    | FONCTIONNEMENT    | INVESTISSEMENT       | TOTAL              |
|----------------------------------------------------|-------------------|----------------------|--------------------|
| Dépenses                                           | 3 026 563.11      | 5 038 545.12         | 8 065 108.23       |
| Recettes                                           | 3 447 506.28      | 3 739 873.35         | 7 187 379.63       |
| Résultat de l'exercice 2024                        | <b>420 943.17</b> | <b>-1 298 671.77</b> | <b>-877 728.60</b> |
| Résultat de fonctionnement reporté en 2024         | 658 114.87        |                      |                    |
| Solde d'investissement reporté en 2024             |                   | 1 836 360.08         |                    |
| Résultat de clôture 2024                           | 1 079 058.04      | 537 688.31           |                    |
| Intégration des résultats du budget Assainissement | -81 020.84        | 144 892.47           |                    |
| RESULTAT A REPORTER                                | <b>998 037.20</b> | <b>682 580.78</b>    |                    |

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal avec 16 voix pour et une abstention,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

#### **6. BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient après le vote du compte Financier Unique, d'en affecter les résultats. Il rappelle qu'il est obligatoire de combler le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser de l'exercice 2024.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 998 037.20€ qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- 500 000.00 euros en section d'investissement pour financer les travaux et le remboursement du capital de l'emprunt
- 498 037.20 euros conservés en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal avec 16 voix pour et une voix contre,

- **DECIDE**, d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget de la Commune 2025 comme indiqué ci-dessus

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

#### **7. COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2025**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions concernant le budget primitif 2025 de la commune.

Le Conseil Municipal avec 16 voix pour et une voix contre,

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune 2025 comme suit :
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

## **FONCTIONNEMENT**

| <b>DEPENSES</b> |                                           |                     |
|-----------------|-------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre        |                                           | Montant en euros    |
| 11              | Charges à caractère général               | 1 307 310.00        |
| 12              | Charges de personnel et frais assimilés   | 1 565 500.00        |
| 14              | Atténuation de produits                   | 300.00              |
| 65              | Autres charges de gestion courante        | 336 050.00          |
| 66              | Charges financières                       | 21 994.00           |
| 67              | Charges spécifiques                       | 47 153.00           |
| 68              | Dotations aux provisions et dépréciations | 12 000.00           |
| 23              | Virement à la section d'investissement    | 418 003.04          |
| 42              | Dotations aux amortissements              | 12 000.00           |
| <b>TOTAL</b>    |                                           | <b>3 720 310.04</b> |

| <b>RECETTES</b> |                                                  |                     |
|-----------------|--------------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre        |                                                  | Montant en euros    |
| 13              | Atténuations de charges                          | 100.00              |
| 70              | Produits du service, du domaine, ventes diverses | 237 733.00          |
| 73              | Impôts et taxes                                  | 575 317.00          |
| 731             | Fiscalité locale                                 | 1 525 920.00        |
| 74              | Dotations, subventions et participations         | 725 182.00          |
| 75              | Autres produits de gestion courante              | 147 020.84          |
| 76              | Produits exceptionnels                           | 10 000.00           |
| 77              | Produits spécifiques                             | 1 000.00            |
|                 | Résultat reporté                                 | 498 037.20          |
| <b>TOTAL</b>    |                                                  | <b>3 720 310.04</b> |

## **INVESTISSEMENT**

| <b>DEPENSES</b> |                                             |                     |
|-----------------|---------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre        |                                             | Montant en euros    |
| 20              | Immobilisations incorporelles               | 13500.00            |
| 204             | Subventions d'équipement versées            | 75068.00            |
| 21              | Immobilisations corporelles                 | 1422033.76          |
| 23              | Immobilisations en cours                    | 962739.19           |
| 10              | Excédents de fonctionnement capitalisé      | 144892.47           |
| 16              | Emprunts (remboursement capital) + cautions | 180000.00           |
|                 | RAR N-1                                     | 342360.40           |
| <b>TOTAL</b>    |                                             | <b>3 140 593.82</b> |

| RECETTES |                                          |                     |
|----------|------------------------------------------|---------------------|
| Chapitre |                                          | Montant en euros    |
| 13       | Subventions d'investissement             | 1089535.00          |
| 204      | Subventions d'investissement versées     | 23534.00            |
| 10       | Dotations, fonds divers                  | 745000.00           |
| 21       | Virement de la section de fonctionnement | 418003.04           |
| 40       | Dotations aux amortissements             | 12000.00            |
| 1        | Résultat reporté                         | 682580.78           |
|          | RAR N-1                                  | 169941.00           |
|          | <b>TOTAL</b>                             | <b>3 140 593.82</b> |

## **8. CRÉATION DE POSTES - AVANCEMENT DE GRADE et SAISONNIERS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux propositions d'avancement de grade pour l'année 2025 et aux besoins saisonniers, il est proposé de créer les postes suivants :

Avancement de grade :

- ▶ 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- ▶ 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à raison de 14h30/semaine

Postes saisonniers :

- ▶ 2 postes d'adjoints technique à temps non complet
- ▶ 2 postes d'adjoints technique à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la création des postes ci-dessus.
- **INDIQUE** que les postes seront inscrits au tableau des effectifs
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaires se rapportant à cette affaire

## **9. ORDURES MENAGERES – SICTOM – DESIGNATION D'UN SUPPLEANT**

Suite à la démission de Madame Marie-Claire MAERTEN au 1<sup>er</sup> septembre 2024, qui occupait notamment un poste de suppléante au SICTOM, Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner un conseiller suppléant de Monsieur Eric BRULE ;

Monsieur Bruno BLANCHARD propose d'être suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **DESIGNE** Monsieur Bruno BLANCHARD suppléant de Monsieur Éric BRULE au SICTOM BBI
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

## **10. TAXE BORNES DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire propose d'instaurer une taxe d'un montant de 25€ appliquée aux personnes qui retirent les bornes amovibles sur la place de l'Eglise et qui ne les remettent pas en place.

Ce constat a déjà été fait à plusieurs reprises et les agents des services techniques sont obligés d'intervenir.

Le Conseil Municipal, avec 16 voix pour et une voix contre :

- **DECIDE** d'instaurer une taxe d'un montant de 25€,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

## **11. PROJET INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

Lors du conseil du 16 janvier 2025, Monsieur Patrick LEVY de la Société SEE YOU SUN a présenté aux membres du conseil le projet d'installation de centrales photovoltaïques sur les sites ci-dessous :

- Stade rue de Courville (couverture des parkings, terrains de tennis, les boulodromes)
- City-Stade

Après une seconde intervention de Mr LEVY auprès des membres du conseil le lundi 24 mars 2025 afin de répondre aux questions de certains membres du conseil, le Maire demande aux membres de se prononcer :

- sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le city-stade
- sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les terrains et parking du stade rue de Courville
- de retenir la Société SEE YOU SUN pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- demande l'autorisation de travailler sur la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le groupe de travail avant signature

Le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et 7 voix contre :

- **ACCEPTE** l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le city-stade

Le Conseil Municipal, avec 16 voix pour et 1 voix contre :

- **ACCEPTE** l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les terrains et parking du stade rue de Courville

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :

- **DECIDE** de retenir la société SEE YOU SUN pour le projet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à travailler sur la convention d'occupation temporaire du domaine communal en vue de la réalisation et de l'exploitation de centrales photovoltaïques sur ombrières avec le groupe de travail avant signature

**12. REHABILITATION DES ABORDS DE LA GARE – HANGAR ET CREATION D'UN PUMPTRACK – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération : 169 643.00€ HT

| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS                      | MONTANTS (€) |
|----------------------------|----------------------------------|--------------|
| CONSEIL REGIONAL           | CONVENTION REGION<br>DEPARTEMENT | 30 200.00    |
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | BOURG CENTRE                     | 30 647.00    |
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | FDI                              | 21 000.00    |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |                                  | 87 796.00    |
| TOTAL                      |                                  | 169 643.00   |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 30 647.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

**13. CREATION ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES– DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération : 332 990.00€ HT



| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS  | MONTANTS (€) |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | BOURG CENTRE | 166 495.00   |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |              | 166 495.00   |
| TOTAL                      |              | 332 990.00   |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 166 495.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

**14. CREATION ET AMENAGEMENT DE LIAISONS DOUCES – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération : 510 000.00€ HT

| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS  | MONTANTS (€) |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CONSEIL REGIONAL           | CRST         | 56 935.00    |
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | BOURG CENTRE | 255 000.00   |
| ETAT                       | DSIL         | 45 500.00    |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |              | 152 565.00   |
| TOTAL                      |              | 510 000.00   |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 255 000.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

**15. ACQUISITION ET REHABILITATION DE LA MAISON DE LA CITADELLE – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération : 1 088 655.00€ HT

| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS                | MONTANTS (€)             |
|----------------------------|----------------------------|--------------------------|
| ETAT                       | DETR<br>DSIL               | 175 666.00<br>120 000.00 |
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | DISPOSITIF BOURG<br>CENTRE | 326 597.00               |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |                            | 466 392.00               |
| TOTAL                      |                            | 1 088 655.00             |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 326 597.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

**16. REAMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLE – SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE  
EN CENTRE BOURG – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération : 82 000.00€ HT

| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS  | MONTANTS (€) |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | BOURG CENTRE | 41 000.00    |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |              | 41 000.00    |
| TOTAL                      |              | 82 000.00    |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 41 000.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

**17. AMENAGEMENT DE L'ESPACE FLORENT – DEMANDE DE SUBVENTION AU  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF BOURG  
CENTRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la convention « BOURG-CENTRE » est désormais signée depuis le 07 février dernier avec tous les partenaires financiers.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » pour les travaux cités ci-dessus

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

| ORGANISMES                 | DISPOSITIFS  | MONTANTS (€) |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CONSEIL REGIONAL           | CRST         | 94 300.00    |
| CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL   | BOURG CENTRE | 52 000.00    |
| ETAT                       | DETR         | 52 000       |
| AUTOFINANCEMENT<br>COMMUNE |              | 61 700.00    |
| TOTAL                      |              | 260 000.00   |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- SOLLICITE à cet effet une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « BOURG CENTRE » d'un montant de 52 000.00€
- AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

### **18. QUESTIONS DIVERSES**

Alexandra MERCIER demande à Madame BOUNOUANE quelle sera l'augmentation du prix de l'eau indiquée par la communauté de communes étant donné que la commune pour l'assainissement et le SIERI avait déjà des prix élevés et qu'ils avaient annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation.

Madame BOUNOUANE indique que le prix pour la consommation d'eau 2024 est inchangé. L'augmentation prévue pour 2025 et après, aura peu d'impact pour les habitants de la commune comparé aux autres communes de la CdC.

Madame Marie-Claude FRANCOIS demande à quel moment les factures d'eau et d'assainissement seront transmises ? Madame BOUNOUANE indique que les factures devraient arriver d'ici fin avril.

Monsieur ARVISET indique que Madame LAINE a une collection importante de cartes postales d'Illiers et qu'elle propose à la commune de les acquérir.

Monsieur le Maire indique que la commune va prendre contact avec Madame LAINE pour consulter la collection.

Enfin il est demandé de mettre un panneau indiquant que la rue Henri Germond est en sens interdit en direction de la rue Léon FERRE mais que l'accès au parking « Maunoury » est autorisé.

Prochain conseil municipal ; le 05 juin 2025

Rien ne restant à l'ordre du jour, fin de séance à 22h15.